

L'EXTENSION DE GARANTIE



EXEMPLE DE PRESTATIONS COUVERTES

(LISTE NON EXHAUSTIVE)

Moteur :

Arbres à cames, Bloc moteur, Cache Culbuteur*, Calculateur moteur*, Culasse, Injecteur*, Etanchéité moteur, Distribution courroie*, Distribution chaîne, Capteur PMH, Turbo, Joint de Culasse, Volant moteur (jusqu'à 120 000 kms compteur).

Système d'alimentation : Pompe à carburant / de gavage, Pompe à injection (HP et HDI), puit de jauge, Débitmètre, Sondes*.

Circuit refroidissement :

Boîtier d'eau*, Pompe à eau, Sonde température, Radiateur moteur, Radiateur de chauffage, Ventilateur.

Boîte de vitesses Mécanique et Automatique :

Arbres primaire et secondaire, Capteur de vitesses, Différentiel, Éléments de synchronisation, Joints d'étanchéité, Pignons.

Embrayage* (jusqu'à 120 000 kms compteur) :

Butée*, Contacteur de pédale*, Embrayage*, Emetteur*, Récepteur*.

Transmission :

Pont (propulsion), Joints d'accompagnement, Roulements de roue (avant, arrière*), Rotule de suspension*.

Direction :

Pompe de direction assistée ou moteur d'assistance, Crémaillère, Vérin de direction, Rotules de direction.

Freinage :

Pompe à vide, Cylindres de roue AR, Étrier (échange ou remise en état), Limiteur et compensateur de charge, Maître-cylindre, Bloc ABS*.

Circuit électrique ou électronique :

Alternateur, Démarreur, Boîtier BSM*, Com 2000*, Faisceaux*, Interrupteur*, Moteur essuie-glace, Moteur lève vitre, Pompe lave-glaces, Radio/GPS*, Airbag (si problème électrique), Pulseur d'air intérieur, Contacteur de Frein à main, Contacteur de marche arrière.

Climatisation :

Compresseur, Condenseur*, Platine de commande de climatisation*, Radiateur de climatisation, Ventilateur.

* Éléments couverts uniquement sous la garantie PREMIUM.

Création Carfière (I) - 02/16

EXTENSION DE GARANTIE

+ SEREIN AU QUOTIDIEN

KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ

PREMIUM

PRIMO





VOTRE TRANQUILLITÉ
PROLONGÉE AVEC
L'EXTENSION DE GARANTIE.

SÉRÉNITÉ
SANS LIMITE



KILOMÉTRAGE
ILLIMITÉ

GARANTIE

Restez serein en toutes circonstances : vous profitez du prolongement de la garantie Occasions du Lion Premium ou Primo, sans conditions kilométriques. **L'expertise des professionnels du Réseau Peugeot** vous garantit la remise en état ou le remplacement des pièces mécaniques, électriques et électroniques, en cas de défaillance couverte par la garantie "Panne", main-d'œuvre incluse. C'est rassurant de ne pas être pris au dépourvu !

ASSISTANCE

Peugeot Assistance prend en charge vos frais de remorquage et de dépannage **7j/7 et 24h/24**, en cas d'incident dû à une défaillance mécanique, électrique ou électronique, couverte par la garantie "Panne" et entraînant l'immobilisation de votre véhicule.

MOBILITÉ

Votre véhicule doit être immobilisé plus d'une journée ? **Votre mobilité est préservée !** Votre point de vente Peugeot s'engage à mettre à votre disposition **un véhicule de remplacement** de catégorie équivalente, pour une durée allant jusqu'à **4 jours calendaires**, en cas de panne couverte par la garantie "Panne". Pour vous aider **à poursuivre votre voyage**, Peugeot Assistance vous propose un hébergement jusqu'à **3 nuits d'hôtel** par personne ou un billet de transport pour regagner votre domicile.

L'Extension de Garantie est réservée aux véhicules Occasions du Lion Premium et Primo de marques généralistes⁽¹⁾.



Une couverture optimale jusqu'à
6 ans de Garantie !



Une couverture essentielle jusqu'à
5 ans de Garantie !

Selon les conditions générales des Contrats Extension de Garantie Premium ou Primo de Peugeot Finance disponibles dans le réseau Occasions du Lion participant, souscription également possible sans financement voir conditions en points de vente. Ces contrats sont présentés par CREDIPAR (SA au capital de 138 517 008 €, N° 317 425 981 RCS Nanterre, 12, avenue André Malraux 92300 Levallois Perret, immatriculé au registre des intermédiaires d'Assurance sous le numéro 07004921 auprès de l'ORIAS (www.orias.fr) : - a) pour la garantie "Panne Mécanique" pour le compte de MMA IARD, 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon - 72030 Le Mans cedex 9, SA au capital de 537 052 368 €, RCS Le Mans 440 048 882 - b) pour la garantie "Assistance" pour le compte d'ASSURIMA, SA au capital de 4 200 000 €, 118 avenue de Paris 79000 Niort, RCS Niort 481 514 149. MMA IARD et ASSURIMA sont régies par le Code des Assurances et soumises avec CREDIPAR à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution 61 rue Taitbout 75009 Paris. Les 6 ans de garantie PREMIUM et les 5 ans de garantie PRIMO comprennent respectivement les garanties contractuelles Occasions du Lion PREMIUM ou PRIMO et les extensions de garantie PREMIUM ou PRIMO de PEUGEOT FINANCE (l'âge du véhicule plus la durée de l'Extension de Garantie ne pouvant excéder 11 ans). Ces contrats prennent effet à la fin des garanties contractuelles Occasions du Lion PREMIUM et PRIMO. (1) Voir liste dans les Conditions Générales.